

MAISON de l'HABITAT

Des aides financières pour

Améliorer le rendement
de votre investissement

Rénover ou adapter
votre logement
ou votre copropriété

Informez-vous

Des permanences sans rendez-vous
sont assurées dans les communes de :

1•2•3 SERVICES - ALBOUSSIÈRE
le 1^{er} mardi du mois > sur rendez-vous

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
RHÔNE CRUSSOL
GUILHERAND-GRANGES**
le 1^{er}, 2^e, 3^e lundi du mois > 13h30 - 17h

MAIRIE DE SAINT-PÉRAY
le dernier lundi du mois > 9h30 - 12h30

CONTACT
habitat@rhone-crussol.fr
06 69 04 02 53